

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 MARS 2017**

Délibération
n° 2017.03.271

**Attribution de
subventions dans le
cadre de l'appel à
projets PLIE 2017**

LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

Secrétaire de séance : Véronique ARLOT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017

**DELIBERATION
N° 2017.03.271**

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame PIERRE

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS PLIE 2017

Vu la délibération n°264 du 4 décembre 2014 portant sur les orientations PLIE 2015-2017,

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif partenarial initié par GrandAngoulême, associant le Département et l'Etat (DIRECCTE, Pôle Emploi) dans le cadre d'un protocole d'accord afin de mettre en œuvre des actions d'accompagnement vers l'emploi de publics en grande difficulté. Les actions du PLIE s'inscrivent chaque année dans le cadre d'un appel à projets. Les actions sont financées conjointement par l'agglomération et des crédits du Fonds Social Européens (crédits gérés par les services du Département).

Pour la période 2015-2017, GrandAngoulême s'est engagé avec ses partenaires à poursuivre les interventions du PLIE en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi les plus en difficulté sur le territoire.

Conformément aux priorités définies par GrandAngoulême dans le cadre de l'appel à projets PLIE 2017, les projets sélectionnés doivent répondre aux objectifs suivants :

- Intégration de :
 - Jeunes rencontrant des difficultés d'insertion,
 - Demandeurs d'emploi de longue durée et en particulier les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans,
 - Bénéficiaires des minima sociaux,
- Poursuite des parcours engagés au 31 décembre 2015 ;
- Atteindre un taux de sortie vers l'emploi durable de 50%.

Les opérations considérées comme prioritaires pour atteindre ces objectifs sont :

- Développement des liens avec les employeurs et décideurs économiques pour faciliter l'accès à l'emploi durable : relations entreprises,
- Gestion des parcours d'insertion : accompagnement,

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Les projets figurant au tableau joint répondant à ces priorités,

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé en €	Objectifs/projets soutenus	Elu ne prenant pas part au vote en qualité de membre de l'association ou de personne intéressée à l'opération
ALESIE	22 600	Relation entreprises, accès à l'emploi	
ALESIE	13 600	Accompagnement mutualisé Insertion au sein de SIAE	
Association Régie Urbaine (ARU)	45 330	Accompagnement Individualisé	
Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)	23 996	Accompagnement Individualisé	
Mission Locale	48 000	Réseau d'Entreprises	
TOTAL	153 526		

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations selon le tableau joint,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et avenants à intervenir,

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – chapitre 65

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 avril 2017	<u>Affiché le :</u> 10 avril 2017